

Honorables Membres de notre auguste Assemblée, Distingués Invités ;

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour aborder une étape cruciale dans le cheminement de la République de Guinée vers une transformation significative. Alors que notre nation franchit la barre des pays pauvres pour atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire, il est impératif que nous nous penchions sur les principes fondamentaux et les défis complexes qui sous-tendent la planification budgétaire pluriannuelle dans le contexte spécifique de notre pays, en pleine refondation institutionnelle et administrative.

La République de Guinée a une histoire marquée par des défis profonds, dont l'instabilité politique, la mal gouvernance et la pauvreté généralisée. Pourtant, notre nation possède également d'abondantes richesses naturelles qui n'ont pas encore été exploitées de manière optimale pour le bénéfice de tous nos citoyens. C'est dans ce contexte complexe que nous devons naviguer, tout en aspirant à un avenir meilleur pour chaque Guinéenne et Guinéen.

L'élaboration d'une planification budgétaire pluriannuelle en cette période de refondation et de rectification institutionnelle revêt une importance cruciale. Aujourd'hui, nous sommes réunis pour discuter des principes fondamentaux et des défis inhérents à cette démarche vitale, à la lumière de notre récente avancée en tant que pays à revenu intermédiaire.

Les Principes Fondamentaux qui guideront notre planification budgétaire doivent être ancrés dans cette réalité. La transparence et la responsabilité sont non seulement des impératifs moraux, mais aussi des nécessités pour restaurer la confiance dans nos institutions. En tant que représentants du peuple, il nous revient la responsabilité de veiller à ce que chaque unité monétaire allouée dans le budget serve les intérêts de tous, contribuant ainsi à la prospérité collective. L'inclusivité est un principe de première importance, compte tenu de notre histoire marquée par des inégalités persistantes. En élaborant notre planification

budgétaire, nous devons nous assurer que les voix de toutes les couches de la société soient entendues, qu'il s'agisse des groupes marginalisés, des femmes, des jeunes, des populations rurales et urbaines. En tenant compte des besoins diversifiés de notre population, nous pouvons créer des politiques budgétaires véritablement solidaires, équitables et inclusives.

Le développement durable et la diversification économique sont des priorités stratégiques incontournables. Alors que nous cherchons à exploiter nos ressources naturelles pour le bien commun, nous devons également investir dans des secteurs qui stimuleront une croissance équilibrée et durable. La diversification économique réduira notre dépendance vis-à-vis des fluctuations des prix des matières premières et favorisera la stabilité à long terme.

Cependant, des défis complexes se profilent. Notre transition vers le statut de pays à revenu intermédiaire requiert une réévaluation minutieuse de nos mécanismes de gestion des ressources. La corruption, qui a été un fléau dans notre histoire, doit être combattue avec détermination. Une gestion prudente et responsable des ressources naturelles est essentielle pour éviter de répéter les erreurs du passé.

De plus, nous devons affronter le défi de la construction d'institutions solides, capables de résister à l'épreuve du temps et de soutenir la stabilité politique et économique.

Le renforcement continu des capacités institutionnelles est indispensable pour garantir que nos décisions budgétaires reposent sur des données fiables et des analyses rigoureuses.

Chers membres du Conseil National de Transition et distingués invités, nous sommes à un moment charnière pour la République de Guinée. La planification budgétaire pluriannuelle doit être en ligne avec nos aspirations collectives de réforme et de progrès. En adhérant aux principes de transparence, de responsabilité sociale, de priorisation stratégique et de flexibilité, nous pouvons consolider les bases d'une gestion exemplaire des finances publiques, en vue

d'une prospérité durable pour notre nation et d'un avenir meilleur pour chaque Guinéen.

Aux acteurs engagés des sphères sociales et économiques, partenaires sociaux, société civile, syndicats, ainsi qu'aux acteurs du monde économique, patrons et chambres consulaires, il est clair que vous poursuivez un dialogue social et économique plus étroit. La Transition nécessite un dialogue politique substantiel pour préserver la stabilité démocratique, tout en maintenant une communication ouverte avec les éléments essentiels de la société.

Il est important de rappeler les conséquences néfastes du manque de dialogue avec les partenaires sociaux et économiques. Cela peut engendrer un déséquilibre dans la distribution des revenus, accentuant les disparités socio-économiques. De plus, ce manque de dialogue restreint la prise en compte des besoins et des préoccupations des diverses strates de la société, ce qui peut créer un terrain propice aux tensions. Une carence dans le dialogue, que ce soit sur le plan social ou économique, risque également de freiner la mise en œuvre efficace des politiques et de ralentir le processus de développement, malgré les entrées financières substantielles.

L'optimisme et la conscience citoyenne demeurent inébranlables face à la réception limitée par le gouvernement des recommandations émanant de notre institution. En faisant le lien entre ces deux constats, il devient évident que la vulnérabilité de notre arsenal institutionnel et financier à la corruption est mise en évidence.

C'est pourquoi le CNT s'engage à collaborer avec les institutions concernées pour initier une procédure de révision parlementaire de la Loi anti-corruption et pour rédiger une proposition de loi sur les obligations de l'Administration publique.

Honorables Membres du CNT et Distingués Invités,

Il me paraît crucial de rappeler les principes essentiels et les défis majeurs auxquels notre Parlement doit faire face lors de l'examen d'une planification

budgétaire pluriannuelle. Ceci se déroule dans le contexte stimulant de la refondation et de la rectification institutionnelle de notre nation.

Pour commencer, il est impératif de souligner les principes fondamentaux qui devraient guider notre démarche. Ces principes fournissent un cadre solide pour orienter nos actions et garantir que la planification budgétaire pluriannuelle soit solide et efficace :

- **Transparence et Reddition de Compte** : Dans une ère de transformation institutionnelle, il est crucial de maintenir une transparence absolue dans la gestion des ressources financières. Le Parlement doit garantir que les citoyens comprennent clairement comment les fonds sont alloués et dépensés, renforçant ainsi la confiance et la reddition de comptes dans le processus.
- **Responsabilité Sociale** : Le passage au statut de revenu intermédiaire offre l'occasion de relever de nouveaux défis sociaux. Les parlementaires doivent veiller à ce que la planification budgétaire réponde aux besoins de tous les segments de la société, en particulier des groupes vulnérables et marginalisés.
- **Priorisation Stratégique** : Dans un contexte de refondation, il est essentiel d'identifier les domaines clés nécessitant des investissements stratégiques. Le Parlement doit jouer un rôle actif dans la définition de priorités bien étudiées pour garantir l'allocation judicieuse des ressources.
- **Flexibilité et Agilité** : La rectification institutionnelle s'accompagne souvent de changements rapides et complexes.

La planification budgétaire doit être suffisamment flexible pour s'adapter aux nouvelles exigences tout en maintenant un cap stratégique.

En ce qui concerne les défis, abordons quelques-uns des plus spécifiques auxquels nous sommes confrontés :

- **Adaptation au Nouveau Statut** : Le nouveau statut de pays à revenu intermédiaire implique des changements significatifs dans les besoins financiers et les priorités nationales : réduction de la pauvreté, croissance économique

soutenue, création d'emplois, amélioration de l'accès aux soins de santé et à l'éducation de qualité, ainsi que la gestion durable des ressources naturelles. De plus, la nécessité de maintenir une stabilité politique et économique en vue d'un développement plus substantiel est primordiale. Tout en saluant les efforts de résilience économique et sociale, le CNT doit naviguer habilement dans cette transition pour éviter la surallocation ou les faibles allocations des ressources.

- **Gestion des Ressources** : Une planification pluriannuelle réussie nécessite une gestion rigoureuse des ressources. Cela inclut une évaluation minutieuse des revenus attendus, la maîtrise des dépenses et la garantie de la durabilité budgétaire à long terme.
- **Inclusion et Participation** : Dans un climat de refondation institutionnelle, il est impératif d'impliquer toutes les parties prenantes, y compris la société civile et le secteur privé. Les parlementaires doivent faciliter un dialogue ouvert pour garantir que la planification budgétaire reflète un large éventail de perspectives et de besoins.
- **Alignement Stratégique** : Les objectifs de la planification budgétaire doivent être en adéquation avec les objectifs plus larges de la refondation institutionnelle. Le Parlement doit veiller à ce que les choix budgétaires contribuent efficacement à la réalisation des transformations souhaitées.

Chers parlementaires, je vous exhorte à relever ces défis avec détermination et à travailler de concert pour élaborer une planification budgétaire pluriannuelle qui reflète notre engagement envers une refondation réussie et une rectification institutionnelle durable.

Mesdames et Messieurs, distingués invités ;

Sous la direction éclairée du Président de la Transition, le peuple de Guinée suit avec optimisme l'évaluation des membres du gouvernement de Transition. Nous félicitons et encourageons le Premier Ministre, chef du gouvernement, ainsi que toute l'équipe d'évaluation des ministres pour leurs efforts.

Le Conseil National de Transition (CNT) a joué un rôle essentiel dans la consolidation de ce processus de reddition des comptes, en agissant conformément aux dispositions de la Charte de la Transition. Pendant ce débat budgétaire, nous veillerons à contrôler la réponse aux aspirations de nos concitoyens.

Ce débat budgétaire servira de plate-forme pour atteindre plusieurs objectifs cruciaux :

Évaluation des politiques publiques : Le Conseil National de la Transition, en accord avec le gouvernement, évaluera en profondeur les politiques publiques actuelles afin d'identifier leurs performances, leurs atouts et les domaines nécessitant des améliorations. Cela inclut une évaluation de l'efficacité des politiques de développement régional et d'éducation.

Évaluation de la gouvernance publique : À partir du Programme de Référence Intérimaire (PRI), les commissions appropriées du CNT analyseront en collaboration avec les cadres des départements sectoriels, les mécanismes de gouvernance et l'efficacité des choix en matière de politiques économiques et sociales. Cela pourrait impliquer la transparence dans les processus décisionnels et la lutte contre la corruption. Nous examinerons également l'accès du secteur privé national aux opportunités, la transparence, l'efficacité et l'efficience des marchés publics, conformément à la loi sur le contenu local.

Feuille de route gouvernementale : Le CNT évaluera la mise en œuvre de la feuille de route du gouvernement, en examinant la réalisation des objectifs fixés et les progrès réalisés jusqu'à présent.

Rapport du Vérificateur Général : Le rapport du Vérificateur Général sera un outil essentiel pour évaluer l'utilisation des fonds publics et identifier toute irrégularité financière. Cette transparence renforcée peut contribuer à renforcer la confiance publique.

Attentes du peuple et état des collectivités locales : En prenant en compte les attentes et les besoins du peuple, le gouvernement veillera à ce que les actions

gouvernementales soient alignées sur les priorités de la population. L'évaluation de l'état des collectivités locales permettra de mieux comprendre les besoins régionaux et locaux. Le respect des critères et bonnes pratiques en matière de transparence, de responsabilité, de participation citoyenne et de gestion efficace des ressources sera essentiel pour garantir une évaluation complète et objective de l'action gouvernementale.

Ce processus permettra au gouvernement guinéen de renforcer la confiance du peuple, d'identifier les domaines d'amélioration et de mettre en place des mesures stratégiques pour un développement durable et inclusif pendant la période de transition.

Mesdames et Messieurs,

J'insiste sur le caractère crucial du moment et notre parcours en tant que nation en refondation et en reconstruction institutionnelle. En qualité de membres de notre auguste assemblée, nous avons la responsabilité importante de guider la planification budgétaire pluriannuelle dans cette période exaltante. En adhérant aux principes fondamentaux de transparence, de responsabilité sociale, de priorisation stratégique et de flexibilité, nous pouvons surmonter les défis et tracer un avenir financièrement solide et prospère pour notre pays.

Avec espoir et responsabilité, je déclare ouvert les travaux du Débat d'Orientation Budgétaire 2003.

Que Dieu bénisse la Guinée et les Guinéens...

Docteur Dansa KOUROUMA